

impossible, il fallut, comme ailleurs, suspendre pendant quelque temps l'ordre des paiements; il y avait une nécessité impérieuse d'organiser une banque de circulation. A Lyon, le commerce est lent à concevoir les avantages des institutions nouvelles, et, la plupart du temps, tout s'y organise au point de vue de l'intérêt particulier. La prévention injuste des partis politiques refuse trop souvent de voir où est le bien et de l'accepter sans s'inquiéter de la main qui le procure. Aussi le Comptoir, malgré le besoin impérieux du moment, s'est tardivement organisé ; cependant, assez tôt, pour rendre de grands services. Ils auraient été bien plus efficaces, si un mauvais vouloir ne pesait pas, à Lyon, sur une organisation gouvernementale, opérant au bénéfice de tous. A diverses époques, les intérêts particuliers des financiers empêchèrent l'établissement des Comptoirs d'escompte de la banque de France, et s'ils permirent la création de la Banque départementale, c'est qu'ils restaient seuls les intermédiaires du crédit et, par conséquent, maîtres d'en vendre chèrement les faveurs.

Par une fatalité, conséquence de l'imprévu révolutionnaire, la subvention de l'Etat destinée au Comptoir reçut une autre destination. Certains capitalistes qui, dans le moment de la grande agitation, s'étaient empressés de souscrire à la formation du capital crurent plus tard pouvoir se refuser à l'obligation de leur engagement, et, plus d'une fois, des insinuations fâcheuses furent répandues dans le public sur la durée de l'existence du Comptoir pour détourner de sa correspondance.

L'analyse rapide de ses comptes-rendus prouvera que, malgré cette guerre qui lui a été suscitée, le Comptoir a fonctionné pour la satisfaction des intérêts généraux.

Les premières opérations ont ouvert les relations pour les encaissements des effets de province qui restaient dangereusement inutiles dans le portefeuille des commerçants, et, peu-à-peu, il a formé une partie du fond de roulement, au moyen d'une retenue sur les recouvrements.

Le chiffre de ce recouvrement, dans la première période de 1848, qui est la plus difficile, a été de 14,665,124 f. 77 c.

Les effets proposés à l'escompte se sont ressentis de la lenteur de la réalisation du capital ; néanmoins, le chiffre de ceux qui ont